

Responsable UE

Catherine Gulpen

Président de jury

Roland Decaudin

Secrétaire de jury

Laurence Bourgeois

Contact

service.etudiants@saint-luc.be

+32 4 341 81 33

Master 1 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Premier quadrimestre

4 crédits • 80 points • 60 heures

Activité.s d'apprentissage

A4430 - Techniques et technologies - construction théorie

4 crédits • 80 points • 60 heures • Gulpen Catherine

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours de **construction théorie**, l'étudiant est capable de :

- analyser et comprendre des systèmes constructifs de différentes complexités, par l'observation exhaustive et complète de projets concrets (architecture / architecture d'intérieur)
- concevoir et éprouver différentes solutions techniques en adéquation avec les solutions conceptuelles, par l'intégration de différents types de détails dans sa production personnelle
- communiquer le fruit de ces analyses, recherches et productions par un document de synthèse écrit

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée d'une seule activité, la note finale correspond au résultat obtenu pour le cours.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C2 C3 C7 de notre référentiel interne.

Objectifs

L'objectif du cours de construction en master 1 est que l'étudiant développe une logique constructive.

Le cours vise aussi à intégrer la problématique technique comme moteur de créativité dans un projet et à préparer l'étudiant à sa future carrière dans un bureau d'architecture/architecture d'intérieur et à l'approche pratique du chantier.

Contenu

En groupe ou en individuel, les étudiants devront répondre à des situations problèmes concernant des points spécifiques d'un système constructif à traiter dans un projet.

Ils devront apporter des réponses :

qui augmentent la plus-value du projet d'un point de vue esthétique ; logiques et justes d'un point de vue constructif ; cohérentes d'un point de vue économique.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Le cours se déclinera en ateliers pratiques, séances d'exposés par les étudiants et cours magistraux.

Tout au long de l'année, les étudiants devront travailler sur un/des projet(s). Ils devront les nourrir d'une part par la matière vue en classe et d'autre part, par des recherches personnelles.

Le travail de groupe suscite la discussion, les échanges et l'argumentation ; l'apprentissage par conflits sociocognitifs est, de cette façon, renforcé.

Mode d'évaluation pratiqué

L'évaluation pratiquée sera une évaluation continue (55% des points): chaque travail pratique sera évalué à l'aide de feedback durant la réalisation du travail et d'une note finale à la fin du travail. Le travail final est un travail de groupe.

L'évaluation individuelle (45% des points) aura lieu sous forme d'un examen écrit pendant la session. Cette évaluation portera sur les connaissances théoriques et techniques développées au cours de l'année.

Critères d'évaluation :

- justesse de la réponse ;
- pertinence des techniques utilisées dans le projet ;
- clarté des documents présentés ;
- qualité de la présentation orale et de l'argumentation des choix.

Cette unité d'enseignement étant composée d'un seul cours, la note finale correspond au résultat obtenu pour ce cours.

La seconde session sera évaluée par un examen écrit uniquement qui portera sur la même matière que la première session

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours